

LA POLITIQUE DE DEFENSE NATIONALE, C'EST L'AFFAIRE DE CHAQUE CITOYEN !

Propos et questionnement à l'intention des candidats à l'élection présidentielle

Intervention de Jean Pierre BRAT le 31 mars 2017 à l'Institut des relations Internationales et Stratégiques au nom de la FNTE CGT

Mesdames et Messieurs,

J'interviens ici en tant que salarié des industries de défense, travaillant plus précisément chez Nexter et membre de la direction de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT. Ma présence à cette tribune s'inscrit dans le cadre de l'interpellation que nous avons décidé de lancer en direction des candidats à l'élection présidentielle respectueux des valeurs de la république, sur leur positionnement en matière de politique de défense. Je tiens, au nom de ma fédération, à remercier Monsieur Jean Luc Mélenchon, candidat de la France Insoumise, de nous avoir permis de développer brièvement ces quelques arguments devant vous.

Parce qu'il est coutume de dire que ces questions relèvent du domaine réservé du Président de la République, elles sont trop souvent absentes du débat public.

Lors du débat télévisé du 20 mars dernier les questions de défense ont été reléguées en fin d'émission ne laissant pas le temps aux candidats d'exprimer clairement leurs positions. Celles-ci nous semblent pourtant essentielles, tant il est vrai que la capacité de mettre en œuvre une autre politique industrielle, sociale, énergétique et diplomatique en France, relève avant tout de notre capacité propre à assurer notre indépendance et notre souveraineté dont la défense est l'un des piliers majeurs.

Ce qui ressort des orientations de programme de la quasi-totalité des candidats, repose sur une volonté de répondre aux critères dictés par les USA, au travers de l'OTAN, exigeant des pays européens un effort minimum de défense à hauteur de 2% du PIB.

Pour la CGT, ce chiffre de 2% du PIB pour financer notre défense relève plus du dogme que de la raison.

Pour bien appréhender les besoins de notre défense, encore faudrait-il avant tout, en définir les missions, les besoins en hommes et matériels qui en découlent et enfin se livrer à un constat factuel et honnête de l'état des lieux.

Définir le rôle de nos armées renvoie au monde que l'on désire nous même, au droit international et à la capacité à défendre l'ensemble du territoire national, nos concitoyens là où ils se trouvent et être en capacité de participer à des missions d'interposition pour régler de manière diplomatique des conflits en cours.

Ceci exclut donc le fait que nos armées répondent aux injonctions d'un organisme comme l'OTAN, devenu caduc depuis l'éclatement des blocs (si tant est qu'il fut un jour une nécessité), et que le rôle de l'ONU dans un statut rénové soit remis en valeur pour le règlement pacifique des conflits régionaux ?

Il est tout à fait étonnant de voir comment un argument sans réel fondement peut être repris quasi unanimement par des hommes et des femmes qui souhaitent gouverner le pays et qui ne font qu'annoncer un leitmotiv (les 2%), sans pouvoir réellement en définir les tenants et les aboutissants.

Le budget de la défense, c'est avant tout une masse financière devant répondre à l'expression de besoins issus du bilan de l'existant et au regard des missions qui sont confiées à nos armées. Il ne peut bêtement découler d'un chiffre sorti du chapeau et qui relève d'une réalité toute différente d'un pays à un autre puisqu'il repose sur le PIB, celui de la France n'étant en rien comparable avec celui de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Italie et encore moins de la Roumanie.

De plus l'objectif que devraient s'assigner les principaux dirigeants du pays, dans le cadre de la relance de nos politiques économiques et environnementales, est bien de faire progresser les richesses produites sur le territoire, donc le PIB, dans une démarche responsable répondant aux besoins sociaux et à la transition énergétique nécessaire au devenir de la planète.

On le sait, les équipements de nos armées sont vieillissants, ce qui amène à mettre en danger nos soldats lorsqu'ils sont engagés sur certains théâtres d'opérations (au-delà de la nécessité de ceux-ci. C'est un constat). Le renouvellement de nos matériels de défense terrestre, naval et aéroterrestre, notamment, sont une nécessité et cela mobilise des sommes importantes, chacun en est conscient.

Mais ce qui est vrai au moment du renouvellement de nos flottes de véhicules blindés, de nos navires et nos hélicoptères, etc... pendant un certain nombre d'années n'a pas forcément vocation à se poursuivre dans la durée. Faudrait-t'il demain continuer de fabriquer des chars, des obus, des missiles, des hélicoptères pour notre défense uniquement pour respecter le fameux critère des 2% de notre PIB devant être consacré à la défense? Ce serait complètement ubuesque si, en plus, le PIB progressait, constituant ainsi une enveloppe financière beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. On le voit bien, la notion de % du PIB pour définir le budget nécessaire à notre défense n'est pas forcément la meilleure référence.

Le juste budget de la défense est celui qui répond aux besoins, même s'il y a un seuil en dessous duquel il est difficile de descendre pour conserver une cohérence à nos forces, des effectifs en hase avec les missions et un niveau de maîtrise technique en maintenant l'outil et les besoins en R&D, etc...

Mais pour la CGT, la maîtrise des budgets de défense nous semble devoir aussi partir d'un postulat. Il faut aller rapidement à un désarmement nucléaire et pour cela la France, puissance nucléaire s'il en est, doit avoir un rôle majeur dans l'ouverture d'une nouvelle négociation d'un traité de désarmement multilatéral.

Réorienter les milliards consacrés au nucléaire au sein du budget de la défense, permettrait, sans pour autant augmenter celui-ci, de satisfaire nombre de besoins en matériels dans nos armées, reconsidérer et revaloriser la condition militaire et créer des emplois statutaires de personnels civils qualifiés pour maintenir les compétences sur le long terme au sein de nos armées.

De ce point de vue, il est urgent de stopper la casse organisée au sein des établissements du ministère de la défense chargé du soutien aux armées et de revenir sur les politiques d'externalisation qui coûtent très chères au bout du compte.

Le soutien aux hommes, mais également aux matériels, dont le maintien en condition opérationnel (MCO) doit être mené sur des dizaines d'années, ne peut se faire que dans le maintien des compétences et de l'outil industriel, ce que ne peuvent assurer des PME auxquelles sont confiées ces missions ou à des grands groupes privés dont la finalité est avant tout guidée par la recherche de profits.

L'assurance que ces missions soient réalisées au moindre coût pour la Nation et avec la plus grande sécurité d'approvisionnement pour nos armées, repose sur la détention ou la maîtrise, par l'Etat, de ces compétences et de cet outil.

La CGT considère, par ailleurs, que l'Etat doit reconquérir la maîtrise de l'outil de défense pour assurer l'indépendance et la souveraineté de la Nation, mais aussi stopper la course au surarmement.

Il faut, à notre sens, sortir de la logique marchande et capitaliste de ce qui relève de cette mission régalienne de l'Etat. La situation internationale est aujourd'hui dangereuse et justifie, aux yeux de certains, la multiplication des interventions militaires. Ce qui rend cette situation dangereuse, c'est la libre circulation des armes, considérées de plus en plus comme des marchandises comme les autres.

Alors que les contrats d'armement relèvent prioritairement de contrats d'Etat à Etat, il est tout à fait extraordinaire de voir que l'industrie d'armement est de plus en plus aux mains de capitaux privés.

Ceux-ci favorisent aujourd'hui les politiques de restructurations et de concentrations au niveau européen et mondial, dans le seul but d'une plus grande profitabilité. Des choix stratégiques d'abandon sont faits depuis des années sur des critères purement capitalistes et qui aboutissent à ce que notre pays ne puisse plus disposer des capacités nécessaires à l'équipement de ses armées.

C'est le cas avec les armes et munitions de petit calibre notamment et la dernière décision d'acheter sur étagère allemande, le futur fusil d'assaut de nos soldats, ceci après la fermeture de la Manufacture Nationale d'Armes de Saint-Etienne en 2000, en est un exemple flagrant. C'est aussi aujourd'hui le projet

de cession à une entreprise privée, cotée en bourse, d'une activité stratégique de Nexter Tulle, le chromage des tubes, activité pourtant protégée par l'action spécifique mise en place par l'état français lors de la création de la société commune entre Nexter et Krauss Maffei Wegmann.

Avec ce rapprochement du Groupe Nexter, privatisé en décembre 2015, et de l'allemand Krauss Maffei Wegmann au sein de KNDS, société dont le Siège est aujourd'hui à Amsterdam, nous pouvons craindre, à plus ou moins long terme, l'abandon, en France, de nos compétences dans le domaine des blindés. Déjà, des études portent sur le transfert en Allemagne de certaines versions du véhicule GRIFFON, dans le cadre du programme SCORPION. Nos craintes sont confortées par les propos du DGA, lors de sa conférence de presse du 6 mars dernier, où après avoir annoncé que le successeur du Leclerc serait franco-allemand, il ajoutait que le châssis et la motorisation de celui-ci serait allemands et que la France fournirait, quant à elle, seulement la tourelle.

Dans le même temps où s'opèrent ces regroupements et face aux politiques budgétaires de ces dernières années, les entreprises privées ont bâti leur stratégie, non pas sur la réponse aux besoins intérieurs, donc de la défense nationale, mais sur la recherche de contrat à l'Export.

Ceci nous semble dangereux à plus d'un titre. Tout d'abord, cette marchandisation de l'armement amène à vendre des armes aux pays les plus solvables sans aucune considération politiques, diplomatique et surtout éthiques.

C'est ainsi que les deux principaux « clients » de l'industrie d'armement française, sont l'Arabie Saoudite et le Qatar, avec qui les contrats passés entre 2006 et 2015, s'élèvent selon le dernier rapport de 2016 au parlement, à hauteur de 20 Mds €.

Outre le fait qu'un pays comme l'Arabie Saoudite est en dehors de la quasi-totalité des critères de la position commune 2008/944 adoptée par l'union Européenne, chacun connaît les relations qu'entretiennent ces pays avec les groupes terroristes de la région.

Par ailleurs, l'éclatement des arsenaux livrés dans des pays aujourd'hui soumis au chaos comme la Lybie ou encore l'Irak, est venu alimenter les troupes de l'Etat Islamique, ici, d'Al Qaïda ailleurs, et aboutit, sur certains théâtres d'opérations à cet aberration qui consiste à voir nos soldats soumis au feu des armes livrées par nos propres entreprises.

Asseoir la pérennité des industries de défense sur les programmes d'exportation ne peut qu'accentuer ces phénomènes et c'est en ce sens que la maîtrise publique doit être renforcée sur ce secteur d'activité et notamment sur le commerce qui en est fait.

De plus, les politiques exports, menées par les entreprises de défense, souvent sous couvert de création d'emplois, ont d'autres effets pernicieux. Il faut voir que dans certains cas, la priorité a été donnée à des livraisons Export plutôt qu'à la satisfaction des besoins de nos armées, en prélevant sur la commande nationale des matériels afin de les livrer à des pays étrangers, considérés comme des « clients » à privilégier.

Que dire des transferts de technologies qui accompagnent maintenant tous les contrats export, favorisant la maîtrise des technologies militaires par des pays belligérants, alimentant ainsi le surarmement et annihilant toute perspective de règlement pacifique. Des transferts de technologies qui contribuent aussi à accentuer la sophistication des armes, les industriels considérant celle-ci comme **la solution** pour entretenir une avance technologique sur ces concurrents émergents. Ceci a un coût et génère une inflation terrifiante, tant dans le domaine de la sophistication que pour les budgets nationaux.

Nous pensons, à la CGT, que cela doit cesser et qu'une véritable moralisation doit entourer la fabrication et le commerce des armes pour stopper d'une part leur prolifération, la course au surarmement et à la sophistication et d'autre part mettre un terme à ce qui s'apparente de plus en plus à un génocide dans certains conflits comme celui qui se déroule au Yémen, par exemple.

Déjà certains pays ont fait le choix de refuser des contrats d'armements à des pays comme l'Arabie Saoudite ou le Qatar et la France sortirait grandie d'une telle initiative. Cette position n'hypothèque pas la possibilité de contrats avec d'autres pays respectant les droits de l'homme, non engagés dans des conflits

et correspondant à des critères démocratiques reconnus par la communauté internationale. Le tout devant absolument être validé par la représentation nationale, qui devrait être souveraine dans ce domaine.

Tant que la vente des armes représentera une source de profits juteux pour les actionnaires, la moralisation des ventes d'armes sera un vœu pieu et c'est pourquoi nous considérons qu'il est de la responsabilité de l'Etat de reprendre la main.

C'est le sens de la proposition de la CGT pour l'émergence d'un pôle public national de défense, regroupant les acteurs stratégiques du secteur. Ceci ne veut pas dire une étatisation ou une nationalisation systématique, mais les industriels de l'armement devraient répondre à des règles de déontologie très strictes dictées par les choix politiques et non plus par les intérêts de leurs actionnaires.

Dans le cadre d'un pôle public national de défense, l'état pourrait aussi se donner la possibilité d'intervenir, y compris dans la sphère privée, pour sauvegarder, maintenir ou développer les outils industriels, les compétences et savoir-faire nécessaires dans des domaines stratégiques pour la défense nationale, l'indépendance et à la souveraineté de la France.

Alors bien sur, lorsqu'on aborde la question de la moralisation des ventes d'armes et le fait de ne pas commercer avec certains pays, on entend déjà les arguments du style : « cette politique aboutirait à supprimer des milliers d'emplois dans l'armement ». Cet argument est faux si, dans le même temps une stratégie de reconquête industrielle est impulsée par l'Etat !

La CGT considère depuis toujours que les salariés des industries de défense n'ont pas à faire le choix d'être marchands de canons ou chômeurs et c'est pour cela qu'elle a toujours proposé de diversifier leurs productions pour ne pas se laisser enfermer dans le tout armement

Toutes ces questions ne peuvent, en effet, être abordées si, parallèlement, il n'est pas envisagé une véritable politique de diversification de nos industries de défense. Les technologies avancées développées dans ce secteur, l'outil industriel et les compétences dont il dispose, doivent aussi être utilisées pour répondre à des besoins civils. Dans le domaine de la protection de nos côtes, du territoire et des populations contre les phénomènes climatiques, les pollutions et les atteintes à l'environnement, dans celui de la sécurité civile et du combat contre les incendies avec des moyens terrestres et aériens, dans la réponse aux besoins spécifiques du ferroviaire, de la recherche pétrolière ou encore dans le domaine des énergies nouvelles et du stockage de l'énergie, les besoins sont nombreux.

La nature même des contrats d'armements, les « stop and go » qui caractérisent ses productions et l'utilisation rationnelle et optimale des investissements lourds dans la production comme dans la R&D, trouvent une réponse appropriée dans la diversification.

Toutes ces questions sont au cœur des préoccupations des salariés de la défense et afin de les éclairer, nous avons décidé de questionner les candidats à la présidentielle sur les points suivants :

- ***Quels sont les principes qui guident vos priorités en matière de défense ?***
- ***Estimez-vous les moyens humains et matériels de la défense suffisant pour répondre aux missions régaliennes de l'état ?***
- ***Quel est le budget de la défense qui vous paraît correspondre à ces missions ?***
- ***Etes-vous pour une plus grande maîtrise de l'outil de défense par l'état et pour assurer à la France les moyens industriels permettant d'assurer son indépendance dans ce domaine ?***
- ***Etes-vous favorable à un statut des personnels civils de la défense permettant de pérenniser les savoir-faire et les compétences au regard de l'exigence des productions de matériels et de leur Maintien en Conditions Opérationnel ?***
- ***Etes-vous favorable à une réorientation budgétaire à l'intérieur du budget de la défense en amorçant une discussion sur le désarmement nucléaire ?***
- ***Etes-vous favorable à une moralisation des ventes d'armes ?***
- ***Etes-vous prêt à accompagner une démarche de diversification des industries de défense ?***